

La Maison-Dieu, 152, 1982, 187-192

Pierre JOUNEL

MONSEIGNEUR BUGNINI

LE numéro de LMD paru au seuil de l'été s'achevait sur la présentation du livre que Mgr A. Bugnini venait de faire paraître sur l'Eglise en Iran. On y soulignait « les qualités d'intelligence et de cœur, ainsi que l'esprit d'organisation » que le Nonce apostolique en Iran « avait déployés durant près de vingt années au service du renouveau liturgique » (LMD 149, p. 153). Le recenseur de *La Chiesa in Iran* ne se doutait pas qu'il rédigeait un dernier hommage. En effet, le 3 juillet, Mgr Bugnini est mort subitement à Rome. Il venait d'avoir soixante-dix ans. Pour cet anniversaire, trois de ses collaborateurs, un allemand, un français et un italien, avaient pris l'initiative d'un livre de congratulations qui devait lui être présenté le 27 septembre, en la fête de saint Vincent de Paul. On lira ultérieurement la présentation de cet ouvrage intitulé *La Liturgia opera divina e umana*.

Evoquer saint Vincent de Paul, c'est pénétrer un peu le secret de la vie de Mgr A. Bugnini. Né en 1912 en Ombrie, il entra jeune dans la Congrégation des Prêtres de la Mission et il demeura, jusqu'à la fin, très attaché à sa famille religieuse, à sa spiritualité, à ses objectifs pastoraux, à son style de vie.

Quand, en 1948, le pape Pie XII l'avait nommé secrétaire de la Commission qu'il chargeait de la réforme générale de la liturgie, le jeune Père Bugnini avait déjà acquis une formation de base et une expérience pastorale auprès des prêtres étudiants, mais aussi dans une paroisse populaire de la banlieue de Rome. Auparavant il avait été élève à l'Angelicum, où il avait soutenu une thèse de doctorat sur « la liturgie et son importance au Concile de Trente », et il avait travaillé à l'Institut Pontifical d'Archéologie chrétienne avec les maîtres prestigieux que furent, entre autres, E. Josi et A. Kirschbaum. A la fin de 1947, on lui avait confié la direction de la revue *Ephemerides liturgicae*, qu'il devait diriger pendant vingt ans.

Le Lazariste italien était attentif à ce que vivait l'Eglise au-delà des Alpes au cours de ces années fécondes de l'immédiat après-guerre. Il avait réfléchi sur *L'esprit de la liturgie* de R. Guardini, il avait été séduit par la personnalité de dom L. Beaudouin, avec qui il découvrait la dimension pastorale de la liturgie. L'action du CPL français devait donc trouver en lui un observateur attentif et amical. Pour lui, Paris, n'était-il pas, selon ses propres confidences, une sorte de « ville sainte », puisque saint Vincent de Paul y avait vécu et que c'est là qu'il reposait ? Le P. Bugnini découvrit aux sessions de Versailles une méthode d'approche des problèmes liturgiques qui devait le marquer profondément, à savoir ce qu'on appelle aujourd'hui la pluridisciplinarité. C'est ainsi qu'il voyait collaborer des historiens de la liturgie, des théologiens, des biblistes, des canonistes, des rubricistes, des pasteurs adonnés à l'apostolat urbain et rural, mais aussi des prêtres diocésains et des moines, des Jésuites et des Dominicains. C'était une chose neuve en un temps où le sigle même CPL semblait intraduisible. On avait peine à comprendre que *pastorale* fut le substantif et *liturgique* l'adjectif. On eût mieux conçu une Liturgie pastorale.

La Commission chargée par Pie XII de la réforme liturgique en 1947 se mit aussitôt à l'œuvre sous la direction du P. Ferdinand Antonelli, aujourd'hui cardinal, le P. Bugnini en assurant le secrétariat. Elle réalisa en peu de mois un travail considérable, puisque le 30 décembre 1948,

son rapporteur pouvait présenter un mémoire de 318 pages, *Memoria sulla Riforma liturgica*, qui englobait tout le champ de la liturgie (135 pages étaient consacrées au Bréviaire). Les premiers fruits de ce travail furent la restauration de la Veillée pascale (1951) et de la Semaine Sainte (1955), la simplification des rubriques (1955), suivie de leur codification (1960), la refonte du deuxième livre du Pontifical (1961).

Mais, entre-temps, le futur Concile avait reçu de Jean XXIII la mission d'élaborer les *altiora principia* de la Réforme liturgique et le P. Bugnini s'était vu confier des responsabilités accrues. Le Pape l'avait nommé secrétaire de la Commission chargée de préparer le schéma de la Constitution conciliaire sur la liturgie. Auprès d'un président qui vivait les derniers mois de sa longue vie, le cardinal Gaetano Cicognani (+ 1962), le P. Bugnini eut à assumer d'emblée la responsabilité totale de la mission qu'il avait reçue. Il dut apprendre à faire collaborer des hommes fort divers par leurs origines, leurs mentalités, leurs objectifs. Des questions aujourd'hui résolues étaient alors brûlantes. Celle de la langue liturgique et, en corollaire, du chant, y tint une place excessive. A son insu, le P. Bugnini se formait alors à son futur métier de négociateur. Au terme d'un échange assez vif au sujet du chant grégorien et des chants en langues vivantes, ne me confiait-il pas qu'il avait failli appeler les carabinieri ! Le résultat du travail accompli au cours de l'année 1961 fut le schéma de la Constitution *Sacrosanctum Concilium*. Le document allait être très mal reçu dans les milieux de la Curie, et la Commission centrale préparatoire l'édulcora considérablement pour le présenter aux Pères du Concile, ne retenant, par exemple, la concélébration que pour des cas très rares. Certains ne pardonnèrent jamais au P. Bugnini d'avoir accepté d'entrer dans les vues de la majorité des membres de la Commission qu'il avait dirigée. La disgrâce de 1975 était déjà en germe en 1962. Sa charge de professeur de liturgie à l'Université du Latran ne lui fut pas renouvelée et il ne fut pas appelé à assurer le secrétariat de la Commission liturgique du Concile. Il ne participa à celui-ci qu'en qualité d'expert.

Le 29 février 1964, le pape Paul VI le tira de la pénombre pour le nommer secrétaire de l'organisme chargé de la mise en œuvre de la Constitution conciliaire, le *Consilium ad exsequendam Constitutionem de sacra liturgia*, dont le cardinal Lercaro devenait président. Une collaboration fructueuse de quatre années se noua dès l'abord entre deux personnalités fort différentes, mais sensibles aux mêmes appels. Le prophète Lercaro avait besoin près de lui d'un homme apte à faire passer les idées en acte, à mener de front le travail en de multiples secteurs, à user de diplomatie, à disposer d'une grande capacité d'écoute ; d'un esprit précis, capable de présenter les questions au Pape avec clarté et d'en montrer les implications pastorales. Les experts du Concilium étaient répartis en une quarantaine de *Coetus*, qui couvraient tout le champ des livres liturgiques à rénover. Le P. Bugnini savait respecter l'autonomie des équipes, mais il était conscient des limites entre le possible et l'impossible, du souhaitable mais aussi du présentement irréalisable. En marge de ces groupes stables, il lui fallait constituer des groupes restreints, chargés d'élaborer un document particulier, telles les Instructions *Inter oecumenici* (1964), *Musicam sacram* et *Eucharisticum mysterium* (1967), auxquelles il accordait la plus haute importance pour exposer l'esprit de la réforme et la faire passer dans les faits.

Les jours déterminants étaient pour lui ceux des « Plénières ». Les projets des experts devaient être soumis à l'approbation d'une cinquantaine de cardinaux et d'évêques. Si la plupart avaient une vive conscience des besoins de leurs fidèles, peu, à l'exception de Mgr H. Jenny, étaient des spécialistes de liturgie. Il convenait de leur faire percevoir l'enjeu de la réforme. C'est là que le P. Bugnini fit merveille. Il sut introduire dans cette assemblée des méthodes de travail inconnues de la Curie romaine. Il demanda que les experts assistent aux séances en spectateurs, prêts à répondre à une question technique, et que le rapporteur du schéma élaboré en commission le présentât lui-même à l'assemblée des Pères. La méthode fut efficace mais, pour les mêmes raisons et dans les mêmes milieux qu'en 1962, elle lui valut les mêmes rancœurs. Dès le début

de 1968, le cardinal Lercaro avait été écarté de la présidence du *Consilium*. Si on lui donna un successeur, il n'eut jamais de remplaçant.

Le P. Bugnini, devenu Mgr Bugnini, avait peu voyagé hors d'Europe, mais il était très attentif aux problèmes de l'acculturation de la liturgie en dehors du monde méditerranéen. Les Eglises d'Amérique latine, d'Afrique, d'Extrême-Orient, trouvaient près de lui un accueil toujours bienveillant. Il lui fut plus difficile d'entrer dans la problématique des masses déchristianisées, des mal-croyants, d'une jeunesse en rupture avec son milieu familial et culturel. Mais il se mit humblement à l'écoute des témoins et, avec sa sensibilité affinée, il ne manqua pas de sentir la justesse des requêtes présentées, même s'il ne pouvait répondre à toutes dans les limites de ses pouvoirs.

En 1975, l'œuvre se poursuivait. La tâche accomplie en dix années avait été considérable : le Missel et le Lectionnaire, la Liturgie des Heures, tous les *Ordines* sacramentels, celui des Funérailles, avaient été promulgués par le Pape. L'*Ordo* de la Dédicace était prêt, ainsi qu'une Instruction sur les ministères des laïcs dans la liturgie. Restaient en chantier le livre des Bénédictions, le Cérémonial des évêques et le Martyrologe. Durant toute cette période, les contradictions n'avaient pas manqué, ni les tentatives pour faire obstacle à la réforme. Quand on relit après-coup les lettres reçues, on retrouve constamment les mêmes remarques : « patience », « espérance », « les affaires semblent aller mieux ». Le Pape l'avait soutenu contre vents et marées. Pour donner une assise plus solide au *Consilium* dans la Curie, il l'avait transformé, en 1969, en Congrégation pour le Culte divin. Il en avait nommé secrétaire Mgr Bugnini, à qui il voulut conférer de ses mains l'ordination épiscopale en 1972. Pourquoi Paul VI supprima-t-il en 1975 une Congrégation qu'il avait créée en 1969 ? Comment Mgr Bugnini perdit-il sa confiance ? — Peu de personnes le savent, les mieux informés sont morts. Mgr Bugnini en fut accablé, d'autant que le milieu intégriste lança alors une campagne virulente, l'accusant d'appartenir à la franc-maçonnerie. « Mentez, disait Voltaire, il en restera toujours quelque chose. » Cela demeure

vrai. Bien que la calomnie ait fait long feu, on trouve encore des gens pour qui la réforme liturgique a été menée par un prélat franc-maçon en collusion avec des Protestants !

Si Mgr Bugnini fut accablé par la décision pontificale et par le désert qui se créa aussitôt autour de lui, pas un mot de récrimination ne vint à ses lèvres, ni sur le coup, ni dans les années qui suivirent. Lorsqu'il nous fut donné, à un ami et à moi-même, de passer avec lui une soirée à Rome, le 16 juin dernier, deux semaines avant sa mort, il parla longuement de l'Iran, il en parla avec amour, mais il ne fit pas une allusion au passé. Le Pape avait voulu qu'une page de sa vie fût tournée. Elle l'était. Il venait de passer six années dans une charge à laquelle rien ne l'avait préparé et pour laquelle il n'avait aucun attrait. Il se fit diplomate, mais il resta pasteur. Dans les circonstances dramatiques que traversait l'Iran, il se mit au service non seulement de l'Eglise catholique locale, mais de toutes les communautés chrétiennes, qu'il visita dans les régions montagneuses les plus déshéritées. Il noua des amitiés profondes dans le monde diplomatique. Il sut témoigner de doigté et d'imagination dans la difficile affaire des otages américains. Il vit ceux-ci plusieurs fois et prit part à la négociation sur leur libération. Plusieurs d'entre eux demeurèrent en relation avec lui.

A soixante-dix ans, il souhaitait être déchargé de sa mission et consacrer sa retraite au service des personnes âgées et des pauvres dans une paroisse de son pays confiée aux Lazaristes. Le Seigneur en a disposé autrement. *Liturgiae cultor et amator*, selon les termes qu'il avait souhaité qu'on gravât sur sa tombe, Mgr A. Bugnini concélèbre aujourd'hui la liturgie du ciel. Il convenait que notre revue lui rendît hommage.

Pierre JOUNEL